



AMBASSADE DE FRANCE  
À MADAGASCAR



Au service  
des peuples  
et des nations

## La France officialise une troisième contribution au projet d'appui au processus électoral à Madagascar

*Signature officielle d'un avenant à la convention de financement entre la République française et le Programme des Nations Unies pour le Développement pour le fonds commun du projet SACEM*

**Antananarivo, le 30 octobre 2019.** Monsieur Christophe Bouchard, Ambassadeur de la République française à Madagascar, a officialisé ce jour une nouvelle contribution de son gouvernement au fonds commun du projet SACEM (Soutien Au Cycle Électoral de Madagascar), pour l'appui à l'organisation des élections municipales et communales. Cosignataire, Madame Marie Dimond, Représentant Résident du PNUD, a salué cette nouvelle contribution financière de 60 000 euros, lors d'une cérémonie tenue dans les locaux de la CENI à Alarobia et présidée par Maître Hery Rakotomanana, son Président.

Après ses deux premiers apports de 2017 et 2018, pour un montant de 447 000 dollars, la France aura donc au total appuyé le processus électoral à hauteur de 514 000 dollars. Le Président de la CENI a tenu à réitérer sa reconnaissance à l'endroit du gouvernement français pour ce nouvel appui financier, qui permettra d'apporter un appui conséquent à l'organisation des élections municipales et communales et à la bonne mise en œuvre des activités du projet SACEM en cette fin d'année 2019.

Dans son allocution, l'Ambassadeur de France a mis l'accent sur l'importance de ces élections et réitéré sa « *confiance dans son organisation par la CENI avec l'aide de ses partenaires, et au premier rang desquels le PNUD. Ces 1 695 collectivités territoriales de base doivent constituer un jalon supplémentaire d'expression démocratique pour participer pleinement, à leur niveau décentralisé et au plus près des besoins des populations, au développement général de Madagascar* ».

Marie Dimond, Représentant Résident du PNUD, a remercié l'Ambassadeur de France pour cette nouvelle marque de confiance ainsi que tous les partenaires du projet SACEM pour les efforts réalisés ces dernières années. Elle a également appelé les futurs élus à se mettre au service de l'intérêt commun. « *Nous voilà maintenant à un mois de la tenue des scrutins municipaux et communaux, des élections qui doivent permettre l'expression de la démocratie de proximité. Différentes initiatives du PNUD, menées à l'échelle nationale, se basent sur des mécanismes de décentralisation visant à toucher toutes les populations. Les futurs maires et leurs équipes auront un grand rôle à jouer dans ce sens pour un développement durable et inclusif du pays.* »

Lancé en janvier 2017, le projet SACEM soutient la mise en œuvre d'activités s'articulant autour de cinq composantes :

- L'amélioration de l'exhaustivité, de la fiabilité et de la sécurité du fichier électoral ;
- Le réaménagement du cadre légal et réglementaire en matière électorale ;
- Le déploiement d'une campagne de sensibilisation et d'éducation civique électorale ;

- Un appui substantiel aux opérations électorales, avec un focus sur la logistique (matériel sensible), la formation, la transmission des données, l'entretien et l'animation des cadres de concertation spécifiques institués à la diligence de la CENI ;
- Une assistance technique à la CENI et la gestion du projet.

**Pour plus d'informations :**

Pour la CENI : [communicationceni@gmail.com](mailto:communicationceni@gmail.com)

Pour le PNUD : [josselin.bremaud@undp.org](mailto:josselin.bremaud@undp.org)

Pour l'Ambassade de France : [emmanuel.gagniarre@diplomatie.gouv.fr](mailto:emmanuel.gagniarre@diplomatie.gouv.fr)